



- ▶ CHARTE GRAPHIQUE DU NOUVEAU LOGO
- ▶ INTÉGRATION DANS UN DOCUMENT

Pour tout renseignement :

**Conseil départemental**

Service Communication

Rue Paul Doumer

02013 Laon Cedex

Mail : [contact@aisne.fr](mailto:contact@aisne.fr)

## LE NOUVEAU LOGO



### ▶ QUEL FORMAT ? POUR QUEL USAGE ?

**Au format eps vectorisé**, pour les professionnels de la communication travaillant avec le Département de l'Aisne (agences de communication, photgraveurs, imprimeurs...).

**Au format JPEG ou PDF**, pour l'intégration dans des fiches Word, Powerpoint, Excel, à l'usage exclusif des partenaires du Département de l'Aisne.

Les différents formats du logo sont téléchargeables sur [aisne.com](http://aisne.com)

### ▶ LES COULEURS

Le logotype du Département de l'Aisne se présente sous la forme d'un bloc rectangulaire de couleur bleue contenant l'appellation « L'Aisne - Le Département » en réserve blanche.

Il est recommandé de **ne pas photocopier le logo en couleur**. Une fois photocopiées, ses couleurs sont moins lisibles et forment une masse grisâtre.

#### monochrome :



#### PANTONE

■ 287C  
■ 287C à 30%

#### QUADRI

■ C100-M70-J0-N0  
■ C100-M70-J0-N0 à 30%

#### RVB

■ R0-V76-B146  
■ R0-V76-B146 à 30%

#### noir et blanc :



#### PANTONE

■ NOIR à 100%

#### QUADRI

■ C0-M0-J0-N100

#### RVB

■ R0-V160-B209

### ▶ LES TYPOGRAPHIES



Police utilisée :

CENTURY GOTHIC PRO - BOLD  
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

## ▶ COMMENT L'INTÉGRER DANS UN DOCUMENT ?

Sur fond blanc, on utilisera la version monochrome fond bleu du logo :



Si le logotype n'est pas sur fond blanc, plusieurs options sont possibles :



Sur un fond de couleur ou photo, on utilisera la version monochrome fond bleu du logo.

Télécharger le fichier :  
[fondbleutrane.jpg](#) / [fondbleutrane.pdf](#) / [fondbleutrane.eps](#)



Si le fond altère la lisibilité du carré bleu, il convient d'utiliser la version monochrome fond blanc

Télécharger le fichier :  
[fondblanctrane.jpg](#) / [fondblanctrane.pdf](#) / [fondblanctrane.eps](#)



Pour le marquage d'objets publicitaires ou lorsque la technique ne permet pas l'impression de la trame, il convient d'utiliser la version monochrome sans tramage.

Télécharger le fichier :  
[monochromebleu.eps](#) / [monochromebleu.pdf](#)  
[monochromeblanc.eps](#) / [monochromeblanc.pdf](#)

sur fond clair

sur fond foncé



En noir et blanc, il convient d'utiliser la version monochrome noire du logo sans tramage.

**Il est imposé pour tout document devant être photocopié.**

Télécharger le fichier :  
[monochromenoir.jpg](#) / [monochromenoir.pdf](#) / [monochromenoir.eps](#)

### ATTENTION !

- L'identité visuelle ne doit jamais subir de changement.
- La position du texte dans le bloc reste immuable.
- L'appellation « L'Aisne - Le Département » est indissociable.
- Le logo doit être utilisé sur une **largeur minimum de 15 mm** pour permettre la lecture des textes.



Le bleu ne peut être modifié.



Le nom n'est jamais coloré.